

Transmettre ses compétences par une action de tutorat en entreprise

RS5202 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44588
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2020
Date d'échéance	29/05/2023

Certificateur(s)

EXCELLENS FORMATION · SIRET : 50219755100034

Partenaires habilités

19 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AKOR CONSULTING	47916290100041	Former
ATLAS FORMATION	44499985800046	Former
ATOUT MAJEUR RHONE ALPES	41009852900044	Former
BEXFOR	89043712200033	Former
C2 CONSULTING GROUP	79334148800013	Former
CEGOS	55202467100091	Former
COMUNDI	79922203900031	Former
DAWAN	42998754800162	Former
DEMOS	72203027700296	Former
INEDY - GB CONSULTING	84813235300022	Former

Liste complète des 19 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5202-transmettre-ses-competences-par-une-action-de-tutorat-en-entreprise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La mise en place d'une action de tutorat peut être la solution pour optimiser les chances des entreprises de fidéliser leur nouvel arrivant grâce à un accompagnement personnalisé tout en s'assurant de disposer d'un niveau de compétences optimal au sein de leur structure.

La certification « Transmettre ses compétences par une action de tutorat en entreprise » garantit que le tuteur certifié accueille et intègre le nouveau collaborateur, le forme jusqu'à ce que ce dernier soit pleinement opérationnel et compétent dans son poste. Pour cela, il est capable de transmettre ses compétences en respectant les outils et méthodes d'apprentissage adaptés aux situations de travail, au profil du tuteur, à ses compétences initiales, ses motivations, ses difficultés. Il sait communiquer, encourager, recadrer si nécessaire lors d'entretiens permettant

d'assurer le suivi du tuteuré tout au long de son apprentissage, entretiens dont il maîtrise la conduite.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maîtriser le cadre du tutorat en entreprise pour en comprendre les enjeux pour l'entreprise

Accueillir et intégrer le tuteuré dans l'entreprise pour créer des conditions d'arrivée favorables et mettre en confiance le tuteuré

Analyser le poste occupé par le tuteuré pour cibler les missions du poste ainsi que les compétences nécessaires à leur bonne réalisation

Évaluer les compétences initiales du tuteuré pour identifier les compétences à atteindre pour être pleinement compétent dans le poste

Construire le parcours d'apprentissage pour atteindre le niveau de compétences attendu du tuteuré pour être pleinement performant et autonome dans son poste

Identifier le profil d'apprentissage du tuteuré pour s'adapter et adapter les méthodes et outils pédagogiques en vulgarisant l'expertise et simplifier l'apprentissage

Suivre et évaluer régulièrement les compétences acquises par le tuteuré pour l'encourager ou le recadrer si nécessaire et informer la hiérarchie de sa progression

Identifier les situations de travail formatrices pour favoriser l'apprentissage en situation de travail

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Exercer une fonction de tuteur ou être amené à exercer une fonction de tuteur en entreprise.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

- Un responsable pédagogique référent.
- Deux personnes extérieures au secteur de la formation appartenant à l'entreprise.

Base légale

Date de décision	29/05/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2023

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.skillsforyou.fr>

<https://www.excellensformation.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5202/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	29
Parcours menés à terme	24
Taux d'achèvement	83 %
Période	04/2022 – 05/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	90
Montant total engagé	142 644 €
Coût moyen par dossier	1 585 €
Durée moyenne	14 h
Période	08/2020 – 05/2023
France compétences	100 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.